

LES APRÈS-M

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

INSCRIPTION GRATUITE

Conseil général du Finistère

Direction de l'enfance et de la famille
32, boulevard Dupleix
29196 Quimper cedex

Affranchir
au tarif
en vigueur



L'Observatoire Départemental
de la Protection de l'Enfance en Finistère

INFOS ET CONTACT

Conseil général du Finistère
Direction de l'enfance et de la famille
Camille Yhuel
Tél. 02 98 76 60 90
camille.yhuel@cg29.fr

LES APRÈS-M

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

MARDI 22 SEPTEMBRE
RUN AR PUNS - CHATEAULIN - 14H - 17H

Protection de l'enfance
et précarité

LES APRÈS-M'

sont organisés dans le cadre de l'observatoire pour confronter ses expériences avec les apports d'un expert mutualiser ses savoirs-faire et ses connaissances discuter des pratiques professionnelles nouer des contacts avec des partenaires et des chercheurs

LE THÈME

Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité

La grande pauvreté n'est pas uniquement financière. L'association ATD Quart Monde travaille depuis de nombreuses années avec les familles démunies. Son expérience montre à quel point la précarité a des conséquences sur tous les aspects de la vie et notamment familiale.

En France, 110 000 enfants font aujourd'hui l'objet d'une mesure judiciaire de placement hors du foyer de leurs parents. Incontournable dans certaines situations, cette mesure pourrait être évitée selon Marie-Cécile Renoux qui s'interroge en s'appuyant sur un dialogue, aussi bien avec des parents en grande pauvreté, qu'avec des professionnels concernés :

«Lorsque cette rupture s'effectue dans un contexte de précarité ou d'exclusion sociale, comment intervenir pour protéger les enfants tout en tenant compte et en agissant de concert avec les parents pour les épauler dans la réalisation de leurs projets familiaux?».

Marie-Cécile Renoux propose d'échanger sur les constats tirés de son livre «Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité».

LE DÉBAT

Mardi 22 septembre

Quelles sont les conséquences de la précarité sur la vie familiale ?

Quels sont les freins au travail de collaboration entre les familles et les professionnels dans ces situations de précarité ?

Comment éviter la stigmatisation des personnes démunies tout en prenant en compte le contexte économique et social dans l'analyse et l'accompagnement de la situation familiale ?

L'INTERVENANTE

Marie-Cécile Renoux est déléguée d'ATD Quart Monde auprès de l'Union européenne. De 1999 à 2004, elle est déléguée aux questions familiales au sein d'ATD Quart Monde, et membre d'une commission d'experts du Conseil de l'Europe. Elle est l'auteur du livre «Réussir la protection de l'enfance, avec les familles en précarité» paru en 2008.



LES APRÈS-M'
DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

INSCRIPTION GRATUITE

LES APRÈS-M'

DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Conseil général du Finistère

Direction de l'enfance et de la famille

32, boulevard Duplex - 29196 Quimper cedex

Tél. 02 98 76 60 90 - Fax 02 98 76 23 52

camille.yhuel@cg29.fr

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Structure.....

Adresse.....

Courriel..... Tél.....

Réponse souhaitée pour le 15 septembre 2009 par fax, courrier ou courriel